

Episode n°3

SIMPLIFICATION

La CPME au combat
pour alléger le fardeau
normatif des entreprises

Le saviez-vous ?

En France, 400 000 normes sont applicables, un chiffre faramineux qui ne cesse d'augmenter.



Face à ce fléau, la CPME propose des amendements au projet de loi simplification de la vie économique. Chaque semaine, nous partageons ici nos propositions.



RÉTABLIR LE TEST PME DANS LE PROJET DE LOI SIMPLIFICATION

Dans le cadre du projet de loi simplification, certains députés ont récemment supprimé le "test PME". Une mesure pourtant essentielle pour alléger le fardeau normatif des TPE-PME. La CPME se mobilise activement pour réintroduire cette mesure cruciale en séance publique. A ce titre, des parlementaires et le gouvernement ont déposé des amendements pour rétablir le test PME, montrant qu'il y a un réel consensus. L'empilement de normes et des lois, souvent mal calibrées pour les TPE-PME créent une forte insécurité juridique. Il est donc proposé de mettre en place une procédure qui permette d'évaluer et d'apprécier l'impact d'une nouvelle norme sur les entreprises, préalablement à son adoption.





**Vous avez des idées de
mesures pour simplifier ?**

Partagez-les en commentaire !

